

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 septembre 2020

## PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3339)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 404

présenté par

Mme Faucillon, Mme Buffet, M. Bruneel, M. Brotherson, M. Chassaigne, M. Dharréville,  
M. Dufrègne, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Fabien Roussel,  
M. Serville et M. Wulfranc

-----

**ARTICLE 21**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Malgré le discours de Mme la Ministre en commission selon lequel les processus de fusion des établissements se faisaient dans une démarche volontaire et démocratique sans aucune pression, les retours d'expérience démontrent l'inverse.

Sans regroupements : pas de financements. Avec des regroupements : des financements réduits et des établissements démantelés.

L'exemple proche de la création de l'Université de Paris (Descartes, Diderot et Institut Physique du Globe de Paris) démontre à quel point les fusions sont délétères pour le fonctionnement des universités : outils numériques saturés, services administratifs réduits voire supprimés, organisations ingérables.

Les récits dans la presse sur cette rentrée universitaire, en particulier dans les facs nouvellement fusionnées sont unanimes : les fusions détruisent les universités, et avec elles, la possibilité d'accès pour les classes populaires à l'enseignement supérieur.